



Chancellerie d'État
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Communiqué de presse du Conseil-exécutif du 9 janvier 2025

Votations :

L'initiative solaire bernoise et le contre-projet

(Texte en français facile)

Le 9 février 2025, il y aura des votations.
Le peuple va voter
pour l'initiative solaire bernoise ou pour le contre-projet.
L'initiative veut plus d'installations solaires
dans le canton de Berne.
Le contre-projet aussi.
Mais les règles du contre-projet sont moins sévères.

Que veut l'initiative solaire bernoise ?

Cette initiative veut changer la loi cantonale sur l'énergie.
Voilà les propositions dans la nouvelle loi :

- Il faut mettre des installations solaires **sur les toits et les façades des nouveaux bâtiments**, s'ils sont bien orientés.
- Il faut mettre des installations solaires **sur les toits et les façades, qu'on rénove**, s'ils sont bien orientés.

Cette initiative donne aussi un délai :

Tous les bâtiments existants doivent avoir des installations solaires jusqu'en 2040.

Votations :

L'initiative solaire bernoise

et le contre-projet

Quels sont les buts de l'initiative solaire bernoise ?

Les buts de l'initiative sont les suivants :

- avoir plus rapidement de l'énergie durable et écologique
- protéger le climat
- renforcer l'économie dans le canton de Berne
- créer des places de travail
- avoir assez de courant pour tous

Quel est le contre-projet du Grand Conseil ?

Le Grand Conseil veut aussi plus d'installations solaires dans le canton de Berne. Mais il trouve que l'initiative propose des règles trop sévères.

Pour cette raison, il a fait un contre-projet.

Le contre-projet veut aussi changer la loi cantonale sur l'énergie.

Voilà ce que veut le contre-projet :

- Il faut mettre des installations solaires **sur les toits des nouveaux bâtiments**, s'ils sont bien orientés. Mais **pas** sur les façades.
- Quand on rénove un ancien toit, il faut l'annoncer aux autorités. Ensuite, il faut regarder ceci : le toit est-il bien orienté ? Si oui, on peut mettre une installation, mais ce n'est **pas** obligatoire.
- Sur les grandes places de parking, il faut mettre des installations solaires.

Quels sont les arguments du Grand Conseil ?

La majorité du Grand conseil pense que :

Le contre-projet soutient aussi la protection du climat.

Il soutient aussi les objectifs pour le climat et pour l'énergie du canton et de la Suisse.

Le contre-projet est une solution pratique et réaliste.

S'il y a 2 « oui », la question subsidiaire va décider

Peut-être que le peuple va dire **2 fois « oui »** : aux 2 changements de loi.

Pour cette raison, il y a une question subsidiaire dans les votations.

Dans la question subsidiaire, il faut dire quelle est notre proposition préférée : L'initiative solaire bernoise ou le contre-projet ?

Communiqué de presse du Conseil-exécutif du 9 janvier 2025

Votations :

L'initiative solaire bernoise
et le contre-projet

Peut-être que le peuple va aussi dire **2 fois « non »**.

Dans ce cas, la loi actuelle reste la même.

On ne change **rien**.

Pour plus d'informations sur ces votations, voir le site : www.be.ch/votations